

Motions de l'UNECD votées le 24 Octobre 2010

- ◆ L'UNECD regrette et déplore le manque d'intérêt des différentes instances concernant la formation initiale qui ne cesse de se détériorer d'année en année.
- ◆ L'UNECD rappelle son opposition à une augmentation du numérus clausus si elle n'est pas accompagnée d'une augmentation de moyens financiers et humains.
- ◆ L'UNECD réaffirme sa volonté de voir se multiplier les services odontologiques dans les villes à forte demande de soins, au sein des CHU et CHR, ne possédant pas d'UFR d'odontologie.
- ◆ L'UNECD s'insurge de la non intégration des étudiants en odontologie dans la création de contrats d'engagement de services publics, prévus par la loi HPST.
- ◆ L'UNECD demande à la profession de mettre en place un groupe de travail réfléchissant sur la définition précise des critères de choix des zones de demande de soins.
- ◆ L'UNECD demande une communication des mesures incitatives locales auprès de l'ensemble des étudiants dans les UFR par les conseils de l'ordre départementaux.